# Rencontres amicales

## Règlements des Championnats

**ARTICLE 25 - FEUILLE DE MATCH**

1) A l'occasion de toute rencontre officielle ou amicale, une feuille de match informatisée est établie en conformité avec le règlement de l'épreuve s'il s'agit d'un match de compétition officielle (coupes et championnat), et une feuille de match papier, sous la responsabilité de l'organisateur à l'occasion d'un match amical.

## Règlements Généraux de la Ligue

**ARTICLE 48 - RENCONTRES ET TOURNOIS AMICAUX**

Par application des articles 176 et 177 des Règlements Généraux de la F.F.F., la Ligue délègue à ses districts la compétence pour l'autorisation des rencontres et tournois amicaux concernant exclusivement des clubs du territoire Occitanie.

## IMPORTANT

Il faut déclarer la rencontre au district, indiquer si l'arbitre qui dirigera la rencontre est un arbitre officiel, remplit une Feuille de Match papier.

- Le Président du club est responsable en cas d'accident ;
- Le Maire propriétaire du terrain est aussi responsable.

Vous êtes protégés en cas d'accident et surtout, il n'y a aucun frais !

Lien pour une feuille de match papier
https://aveyron.fff.fr/wp-content/uploads/sites/68/bsk-pdf-manager/3fb5d66ebdd3d8b0015560cb65acfb09.pdf